



Elevage plein air et logements collectifs : les bonnes pratiques du secteur européen du foie gras

L'élevage de palmipèdes gras (canards et oies) est extensif, très souvent familial, et majoritairement de plein air. Avec 90% de la vie de l'animal passée en parcours extérieurs, les palmipèdes gras ne sont placés dans des logements collectifs que pendant la phase d'engraissement et durant une période limitée de 9 à 15 jours selon les espèces.

Dans les cinq pays producteurs européens – Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie, France - les éleveurs de palmipèdes gras sont soumis à des exigences règlementaires et des contrôles stricts en termes de santé et de bien-être animal, dont la directive européenne 98/58/CE concernant la protection des animaux dans les élevages.

Euro Foie Gras a toujours œuvré et continuera à œuvrer pour que les palmipèdes gras soient élevés de manière optimale en assurant pleinement leur bien-être tout en répondant à des exigences liées aux aspects sanitaires et en offrant des conditions de travail satisfaisantes aux éleveurs.

Une production essentiellement de plein air



La production de foie gras est une production extensive, essentiellement de plein air qui est divisée en deux phases :



- **La phase d'élevage** : d'une durée entre 10 et 15 semaines selon l'espèce, les palmipèdes ont accès à un parcours extérieur et peuvent ainsi librement aller et venir du bâtiment aux parcours.
- **La phase d'engraissement** : d'une durée entre 9 et 12 jours pour les canards et de 12 à 15 jours pour les oies en moyenne, les palmipèdes se trouvent alors dans des logements collectifs dans un bâtiment.

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DU FOIE GRAS - EURO FOIE GRAS ASBL
31, Rue Montoyer - B-1000 BRUXELLES

<https://www.eurofoiegras.com/fr/>

Pour plus d'informations :

Mélanie LAMAISON, Cynthia BENITES, Aliénor

melanie.lamaison@alienor.eu; cynthia.benites@alienor.eu

Avec 90% de la vie de l'animal passée en parcours extérieurs, le plein-air est une caractéristique fondamentale de l'élevage des palmipèdes à foie gras. Cette méthode d'élevage exceptionnelle **répond à une forte demande des consommateurs** pour des produits de qualité et présente plusieurs avantages environnementaux tels qu'une basse consommation d'énergie ou encore la possibilité de développer des pratiques agroécologiques sur les parcours extérieurs comme l'agroforesterie. Cela contribue ainsi à la **durabilité environnementale** du secteur. Les éleveurs sont fiers de cette particularité qu'est l'élevage plein air et veulent la maintenir malgré les risques, exigences et nécessaires adaptations que cela engendre (dispositifs pour éviter d'éventuelles attaques de prédateurs, mesures strictes de biosécurité, etc.).



Canards de 2-3 jours



Canards de 2 semaines



Canards de 4 semaines



Canards de 10-11 semaines

**Des logements collectifs conformes à la recommandation
du Conseil de l'Europe du 22 juin 1999**



Au prix d'un investissement de 120 millions d'euros, la filière des palmipèdes gras a changé tout son parc de matériel pour répondre à la recommandation du 22 juin 1999 du Conseil de l'Europe¹. Ainsi, depuis 2010, le secteur n'utilise plus de cages car toutes les épinettes individuelles ont été remplacées **par des logements collectifs répondant à l'ensemble des exigences contenues dans la recommandation** qui stipule que :

¹ Recommandation adoptée par le Comité permanent de la convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (T-AP) du Conseil de l'Europe le 22 juin 1999 : <https://bit.ly/2LJq0jO>

« Les systèmes d'hébergement pour les canards doivent permettre aux oiseaux de :

- se tenir debout dans une posture normale,
 - se retourner sans difficultés,
 - déféquer en effectuant des mouvements normaux,
 - battre des ailes,
 - effectuer des mouvements normaux de lissage de plumes,
 - interagir normalement avec d'autres individus,
- accomplir les mouvements normaux liés à la prise d'aliments et d'eau. »

Grâce à la recherche, des progrès techniques ont été réalisés afin que les logements concilient des exigences en termes de **bien-être animal, d'impératifs sanitaires et d'ergonomie du travail de l'éleveur tout en garantissant une production d'excellence** : amélioration des matériaux, étude des dimensions optimales pour les animaux tout en permettant à l'opérateur qui les nourrit de réaliser un geste sûr etc. Euro Foie Gras souligne que les progrès réalisés, grâce notamment aux travaux de recherche, ont permis de réduire de moitié la durée de la phase d'engraissement, et donc de temps passé par les palmipèdes dans les logements collectifs.

**Les épinettes individuelles
n'existent plus**



**Les logements collectifs sont
aujourd'hui utilisés**



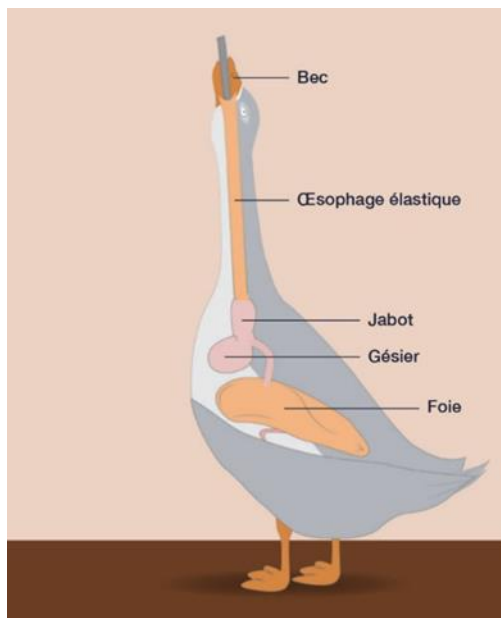


La production de foie gras est née de l'observation d'un phénomène naturel

Les oiseaux migrateurs stockent naturellement des graisses dans leur foie avant leur voyage. L'engraissement des oies et des canards pour la production de foie gras n'est que la reproduction de cette **aptitude physiologique naturelle, non-pathologique** et **totale ment réversible**. Ceci a été démontré par des études scientifiques, notamment de l'INRA². Cette aptitude est toujours présente chez les espèces les plus aptes à l'alimentation assistée (canard mulard et canard de Barbarie) bien qu'elles n'effectuent pas de migrations.

L'engraissement est adapté à l'anatomie des canards et des oies

L'alimentation assistée doit être comprise à la lumière de l'anatomie particulière des palmipèdes gras. Ces animaux n'ont pas de glotte et possèdent un œsophage élastique qui peut se distendre facilement à la manière de celui d'un serpent, ce qui leur permet d'avaler toutes sortes de proies comme des poissons ou des grenouilles. Ainsi, comme cela a été confirmé par des études scientifiques³, la phase d'engraissement des canards et des oies **ne génère aucune souffrance** pour ces animaux.



² Etude d'Elisabeth Baeza, INRA Prod. Anim, 2013, 26 (5), 403-414.

³ Les travaux scientifiques ont été synthétisés par les chercheurs français Gérard Guy (Institut national de la recherche agronomique - INRA) et Xavier Fernandez (Ecole nationale supérieure agronomique de Toulouse - ENSAT) dans une note écrite en octobre 2013.

L'alimentation assistée est conduite par le geste expert des professionnels spécialement formés pour cela, et ne dure que quelques secondes, deux fois par jour pendant la phase d'engraissement. Si l'éleveur arrête d'engraisser les animaux, leur foie retrouvera son poids initial en peu de temps, étant donné que la stéatose hépatique est un processus non-pathologique et totalement réversible.

Euro Foie Gras souligne que le foie gras est un produit sain et de grande qualité, que l'anatomie des palmipèdes gras ne peut et ne doit pas être comparée à l'anatomie humaine et appelle à cesser l'anthropomorphisme.

Il n'existe pas d'alternative à l'alimentation assistée pour la production de foie gras

Bien que l'engraissement par alimentation assistée respecte le rythme de digestion des animaux, le Comité Permanent du Conseil de l'Europe a demandé, dans sa recommandation de 1999 susmentionnée, que des recherches pour des méthodes alternatives soient conduites. Les recherches menées en France n'ont jusqu'à présent pas été couronnées de succès⁴.

De nouvelles études scientifiques sont en cours, notamment sur les bactéries du microbiote intestinal qui pourraient provoquer un engraissement naturel du foie chez les oies. Néanmoins, aucune de ces études n'est concluante.

En outre, Euro Foie Gras souligne que, contrairement aux allégations accompagnant certains produits, il n'existe pas de foie gras produit sans alimentation assistée sur le marché. Les opérateurs qui commercialisent des produits prétendant pouvoir remplacer le foie gras, en mettant en avant un procédé sans alimentation assistée, n'ont apporté aucune preuve de la véracité de leurs affirmations⁵.

Euro Foie Gras souligne que si, dans le futur, une méthode de production alternative est trouvée, il est important qu'elle respecte le bien-être des animaux, qu'elle garantisse au produit des caractéristiques identiques ainsi qu'une qualité égale et qu'elle soit économiquement viable pour les éleveurs.

Un secteur volontariste



De manière proactive, les cinq pays européens producteurs de foie gras ont adopté en 2011 la **Charte européenne pour la production de palmipèdes gras**⁶. Cette Charte édicte les engagements de la filière en se basant sur les 12 principes retenus dans le « Welfare Quality Project » de la Commission européenne.

⁴ Par exemple, les expérimentations sur des alternatives néfastes pour le bien-être animal et la santé animale telles que la destruction du centre de satiété ont été abandonnées. L'expérimentation, menée par les chercheurs Gérard Guy (INRA) et Xavier Fernandez (ENSAT) en 2006 sur les effets d'une séquence de « rationnement alimentaire-relâchement » sur les canards mulards, n'a entraîné qu'une surconsommation transitoire et un engraissement effectif des foies modéré.

⁵ Euro Foie Gras a développé une note qui décrit les prétendues « alternatives » au foie gras et explique qu'il n'existe pas de foie gras produit sans alimentation assistée sur le marché.

⁶ Charte européenne pour la production de palmipèdes gras
http://elevage-gavage.fr/uploads/ckeditor/EUROFOIEGRAS_CHARTE_FR.pdf

Au niveau national, cette approche volontariste se décline de différentes manières, les éleveurs étant ainsi soumis à des exigences ou initiatives allant au-delà des normes européennes. Ainsi, en **Belgique, l'Arrêté royal⁷ contrôlé par les autorités publiques**, édicte des obligations spécifiques relatives au logement des palmipèdes gras en termes notamment de densité et d'espace. En **France, la démarche volontaire « Palmi G confiance »⁸** lancée et menée par le secteur, vise à garantir et certifier les bonnes pratiques des éleveurs notamment en matière de bien-être animal (les engagements couvrent par exemple l'alimentation, le confort, la santé ou encore l'hygiène de l'animal). Dotée d'un cahier des charges contrôlé par un organisme indépendant, cette démarche s'inscrit dans une logique d'éthique professionnelle au travers de laquelle les éleveurs affirment leur volonté de transparence et d'amélioration continue. Une approche similaire est mise en œuvre en **Espagne avec le Code de bonnes pratiques en matière de bien-être animal pour la production de foie gras⁹**. En **Hongrie**, le Conseil hongrois de la volaille s'est doté en 2011 d'un **Code de bonnes pratiques pour le secteur des palmipèdes gras¹⁰**.

Au niveau européen, Euro Foie Gras est en train de finaliser un ambitieux travail interne visant à développer et à adopter des indicateurs communs de bien-être animal qui garantissent une mise en œuvre adéquate et harmonisée de la législation européenne, et qui vont même au-delà des exigences légales de l'UE dans certains cas.

Si vous souhaitez visiter une ferme productrice de foie gras et ainsi avoir une expérience de terrain, n'hésitez pas à nous contacter :

<https://www.eurofoiegras.com/fr/qui-sommes-nous/>

En attendant, **la vidéo accessible sur ce lien** vous fera découvrir la production de foie gras dans une ferme en France :

<https://www.youtube.com/watch?v=b62QedS2BsE>

Créée en 2008, Euro Foie Gras, la Fédération européenne du foie gras, rassemble les fédérations de producteurs de Belgique, Bulgarie, Espagne, Hongrie et France. Ses objectifs sont d'instaurer un échange continu de bonnes pratiques et de savoir-faire, de développer des réflexions communes et de promouvoir le métier de producteur de foie gras.

Février 2022

⁷ Arrêté royal de 1994 relatif à la protection et au bien-être des animaux modifié en 2010

<http://environnement.wallonie.be/legis/bienetreanimal/bienetre045.html>

⁸ La démarche « Palmi G confiance », qui est dans sa phase de mise en œuvre, réunit 15 organisations représentant près de 90% de la filière.

<http://elevage-gavage.fr/le-foie-gras/les-engagements>

⁹ Code de bonnes pratiques en matière de bien-être animal pour la production de foie gras :

http://www.elfoiegras.es/wp-content/uploads/2022/02/C%C3%B3digo-Buenas-Pr%C3%A1cticas-para-el-BA-Palm%C3%ADpedas-Grasas_2020.pdf

¹⁰ Code de bonnes pratiques pour le secteur des palmipèdes gras

http://www.mbt.hu/mediatar/fajlok/regebbi_fajlok/btt_kodex_kesz